

Plaidoyer pour les complémenteurs

Frédérique Berthelot

Département de Linguistique

Université de Genève

<frederique.berthelot@unige.ch>

Résumé

Un certain nombre de travaux remettent en cause l'existence des complémenteurs. Conformément aux préceptes de parcimonie, ces approches permettent le traitement unifié de toute forme de subordination et font l'économie d'une catégorie lexicale. Le présent article discute le coût en termes de couverture empirique d'une telle généralisation. Plus particulièrement, il analyse le défi que cette hypothèse pose pour le traitement des relatives avec double occurrence d'éléments wh en français sous-standard (la fille à qui que tu parles). Les données produites suggèrent qu'il faille maintenir l'existence d'une catégorie lexicale complémenteur. Ceci laisse néanmoins ouverte la possibilité d'une structure syntaxique commune à toute forme de subordination.

Mots clés : *complémenteur, subordination, relatives, éléments wh, français sous-standard*

1. Introduction

Le terme de complémenteur est utilisé pour la première fois par Rosenbaum (1967, 24-32) pour désigner la catégorie lexicale qui introduit les subordonnées complétives, cette catégorie comprenant en anglais {*that, for-to, 's-ing*}, suivant que la complétive est tensée (1), infinitive (2) ou participiale (3) :

- (1) It may distress John for Mary to see his relatives.
- (2) It may distress John that Mary sees his relatives.
- (3) Mary's seeing his relatives may distress John.
Cela peut inquiéter John que Mary voie ses parents.

Panagiotidis (2010) observe que le statut de cette catégorie dans la théorie syntaxique a connu une évolution mouvementée. D'éléments périphériques à la clause (au sens propre comme figuré), ils sont devenus les pivots à partir desquels se développe l'architecture de la phrase. Dans un premier temps, le complémenteur acquiert un statut X', à l'instar d'autres projections fonctionnelles. La projection CP peut alors héberger un constituant dans son spécifieur. L'analyse fine du rôle discursif des éléments qui peuvent apparaître à la marge des clauses conduit Rizzi (1997) à faire l'hypothèse d'un *Domaine du*

Complémenteur plutôt que d'une unique (ou récursive) projection CP. Le lien entre complémenteur et force illocutionnaire d'une part et entre complémenteur et forme tensée ou non de la subordonnée d'autre part, amène à proposer que ce *Domaine du complémenteur* soit délimité par une projection de *Force*, à l'interface avec la matrice et une projection encodant la *Finitude*, à l'interface avec le TP enchâssé.

Par ailleurs, le rôle central de la projection CP est confirmé avec la Théorie des Phases (Chomsky 2001) qui postule des points de clôture de la computation syntaxique. Le nombre de ces points fait débat, mais on admet au minimum que le CP et le vP des constructions transitives soient deux stades de la dérivation où le transfert vers les systèmes d'interface doit opérer.

Dans ces conditions, comment peut-on suggérer que les complémenteurs soient une espèce en danger?

Il convient de distinguer entre position syntaxique C° d'une part et partie du discours susceptible d'être insérée (*first merged*) sous C°, d'autre part. On réserve, en général, l'appellation C ou *Comp.* à la position syntaxique et *complémenteur* à la catégorie lexicale, mais la terminologie est parfois inconstante. Ce qui est donc remis actuellement en question c'est l'existence d'une catégorie du lexique fonctionnel susceptible d'instancier C°.

Le premier coup de semonce trouve sans doute son origine dans l'article de Kiparsky et Kiparsky (1970) qui analyse les complétives enchâssées sous des verbes factifs. Le CP de ces subordonnées serait plus complexe, il comprendrait un élément nominal non prononcé, la phrase (4) aurait la structure proposée en (5) :

- (4) Je regrette que la porte soit fermée.
- (5) Je regrette (le fait) que la porte soit fermée.

De nombreuses études analysent par la suite toutes les propositions complétives comme des variétés de relatives (i.a. Kayne 2014, Arsenijevic 2009).

Parallèlement, le statut pronominal des éléments *wh* à l'initiale de toutes les relatives, relatives sujet (6) et relatives objet (7) comprises, est *ressuscité*.

- (6) L'exercice **qui** comprend deux parties.
- (7) La fille **que** j'ai rencontrée.

Dans un article au titre évocateur, *Inward Bound* (2008)¹, Sportiche déconstruit Kayne (1976) et suggère que ces éléments *wh* soient des pronoms faibles.

¹ *Inward Bound* = voyage retour. Sportiche (2011) et Koopman et Sportiche (2014) développent la proposition.

Dans ces conditions, il devient inutile (et donc faux) de postuler l'existence d'une catégorie lexicale complémentateur, insérée sous C° et distincte de la classe pronominale.

Enfin Kayne dans un article intitulé *The silence of heads* (2015), conduit à un point extrême l'hypothèse que C° ne connaisse pas de lexicalisation propre. Il propose en effet que: *all projecting heads are technically silent (since they are just formal features), and...the presence of phonological features precludes the presence of a(nother) specifier.*²

Dans la section suivante, je présente la proposition suivant laquelle toute subordination est une forme de relativisation.

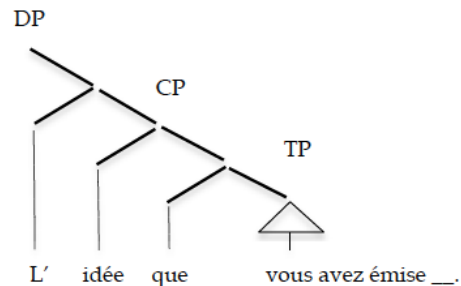
2. Tout est relatif ?

Les complétives sont, par définition, des compléments, du verbe (8), du nom (9) ou de l'adjectif (10) :

- (8) Je crois [que tu as raison.]
- (9) L'idée [que Paul est/soit coupable] ne m'a pas effleuré.
- (10) Je suis fier [que tu aies réussi.]

A l'instar des complétives, les relatives peuvent être analysées comme compléments d'une tête. En effet, dans l'analyse, dite *raising* (Kayne 1994, Bianchi 1999), la proposition relative est formellement le complément d'un déterminant :

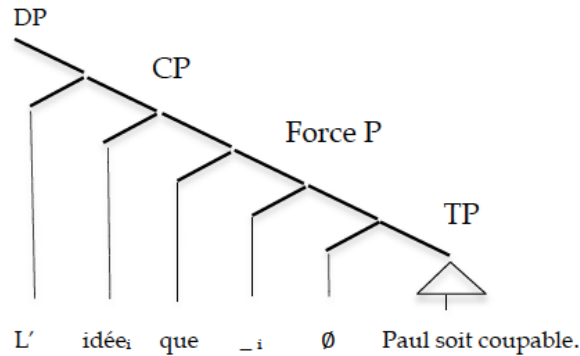
(11)



Cependant, on considère habituellement les complétives comme des propositions saturées ne contenant pas de variable. Arsenijevic (2009) suggère que l'élément relativisé dans les complétives est leur force illocutionnaire. Dans les relatives stricto sensu la variable est dans le vP ; dans les complétives, elle est au sommet de la clause.

² « La tête de toute projection est techniquement silencieuse (puisqu'elle ne porte que des traits formels) et ...la présence de traits phonologiques interdit la présence d'un (autre) spécifieur. » (je traduis Kayne (2015, 18))

(12)



Cette proposition est soutenue par le fait que la valeur de vérité de la proposition complexe n'est pas calculée de façon compositionnelle (Hinzen, 2007). En d'autres termes, le fait que la proposition en (9) soit vraie ou fausse est indépendant du fait que Paul soit ou non coupable. L'auteur suggère alors que cette opacité de la subordonnée soit due à un effet d'intervention : en supposant que la projection Force de la clause matrice soit le lieu de computation de la valeur de vérité des propositions complexes, si un élément de même type intervient entre ForceP de la principale et ForceP de la subordonnée, le calcul combinatoire ne peut aboutir. Il s'agit d'une implémentation de la théorie de la Relativité Minimalisée (Rizzi, 1990). Cet élément intervenant entre les projections de force serait la tête nominale, idée en (9), qui sature la variable de force de la subordonnée. On observe en effet que les substantifs susceptibles de complémentation phrastique comportent nécessairement un des traits de force suivants : {assertif (13), interrogatif (14), impératif (15)}.

(13) Il a admis le fait que Léa travaille plus vite que lui.

(14) Il a exprimé le doute qu'il y parvienne à temps.

(15) Il a transmis l'ordre que tous partent avant midi.

Si l'on admet que (9/12) soit, donc, une instance de relativisation d'un trait de force de la proposition subordonnée, il n'y a plus qu'un pas à franchir pour traiter les subordonnées compléments de verbes (16) comme des relatives :

(16) Il a suggéré que Paul était coupable.

Il suffit de décrire la classe des verbes prenant des compléments phrastiques comme des prédicats complexes incorporant un objet nominal porteur de spécifications de force :

- Suggérer = faire la suggestion, émettre l'idée.
- Ordonner = donner l'ordre.
- Douter = émettre le doute.

En quoi cette analyse fragilise-t-elle le statut du complémenteur ?

Si toute forme de subordination est une relativisation, l'hypothèse nulle est que le subordonnant *que* a un statut identique dans toutes les subordonnées.

Il est possible de soutenir qu'il est dans tous les cas, c'est-à-dire même dans les relatives stricto sensu en (11), un complémenteur et non un pronom relatif. C'était la position novatrice développée dans Kayne (1976).

Cependant, il est également envisageable qu'il soit dans tous les cas une catégorie nominale, déterminant ou *light noun*. Différentes analyses récentes soutiennent cette proposition. Kayne (2014, 2015) propose que l'élément *que* soit toujours le déterminant d'une catégorie phrasale déplacée en specCP, le complément nominal de ce déterminant est ensuite soit effacé, s'il l'on suit une approche *matching* des relatives, soit déplacé dans le spécifieur du déterminant dans une approche *raising*. Manzini (2010, 2014) propose que l'élément *che* en italien soit une tête nominale qui sélectionne un CP. Dans ces deux analyses, la position C° n'héberge jamais que des traits sans réalisation phonétique, il n'existe pas de catégorie lexicale complémenteur.

Dans tous les cas de figure la subordination, complétive et relative, est ramenée à un modèle unique. Cependant, dans l'approche *que* complémenteur, on doit admettre l'existence de deux classes lexicales : complémenteurs (*que*) et pronoms/déterminants *wh* (*lequel, quoi...*). De plus il faut admettre que le même élément *que*, puisse appartenir à l'une et l'autre classe : complémenteur en (11), par hypothèse, mais également pronoms *wh* dans l'exemple ci-dessous :

(17) Que veux-tu pour Noël ?

Dans la deuxième famille d'approches en revanche *che/que* est analysé en synchronie comme appartenant exclusivement à la catégorie des pronoms/déterminants : on fait ainsi l'économie d'une catégorie lexicale. Bien évidemment, la question est : Quel est le coût d'une telle généralisation, en termes de couverture empirique ?

3. Le prix du silence

L'absence de réalisation phonétique de la tête C° présente deux types de défi à l'analyse des données.

Premièrement, comment rendre compte des phrases où deux éléments *wh*, deux pronoms/déterminants donc dans cette analyse, apparaissent simultanément? Ces éléments sont soit linéairement adjacents, dans les relatives (18), ou entourant un constituant non phrastique, dans les complétives (19)³ :

- (18) La fille à **qui que** tu as parlé. (français non-standard - Kayne 2014, 224)
 (19) argretter, **qu'**dins ch'patelin d'nouz aïeux **qu'**on euch laiché sombrer si bell's
 regretter **que** dans le patelin de nos aïeux **que** on ait laissé périr de si belles
 accoutumances.
 coutumes. (ternois (dialecte d'oïl) - Dagnac 2012)

Deuxièmement, comment rendre compte du fait que deux éléments de même catégorie puissent commuter dans la même position syntaxique tout en induisant des effets syntaxiques différents? Pourquoi *de qui* et *dont*, par hypothèse l'un et l'autre en SpecCP, ont un effet différent sur la sous-extraction du sujet (20)?

- (20) La fille {*/??de qui/ ^{ok}dont} le père _ détestait le Maréchal.⁴

Pourquoi *lequel*, indiscutablement pronominal, est-il interdit dans les environnements où *que/qui*, prétendument pronominal, est possible?

- (21) Paul, {^{ok}que/*lequel} tu apprécies, sera là.
 (22) Ceux de vos étudiants {^{ok}que/*lesquels} vous estimez le plus, peuvent se présenter.
 (23) Pierre, {^{ok}qui/ ^{ok}lequel} est un grand sportif {,/et} {^{ok} qui/*lequel} ne boit pas une goutte d'alcool

Dans cette brève contribution, je me limiterai à discuter les problèmes soulevés dans le tout premier point, celui des relatives à double élément *wh*, illustré en (18).

4. CP doublement rempli

Les structures telles que (18) sont discutées dans la littérature sous l'étiquette *violations of the doubly filled Comp filter* (violations du filtre qui interdit que la tête et le spécifieur du CP soit simultanément remplis). L'appellation bien-sûr n'est pas neutre au plan théorique, elle suppose que les deux éléments *wh* (à *qui* et *que* en (18)) soient

³ Le constituant pris en tenaille entre les deux éléments *wh* peut parfaitement être une clause complète, mais dans ce cas la double occurrence de *wh* pourrait être due à la relativisation de deux traits de force distincts. Enfin il faut noter qu'il existe des cas de complétives introduites par deux *wh* adjacents, *quotative recomplementation* en espagnol, par exemple.

⁴ Tellier (1990 : 89) discute ce contraste. Les données qu'elle produit sont : *C'est un linguiste {^{ok} dont/ *de qui} les parents _ ont déménagé à Chartres.*

hébergés dans la même projection. Si tel est le cas, le premier élément *wh* est nécessairement en Spec,CP et le deuxième sous C°, en contradiction avec la thèse de l'absence de catégorie lexicale complémentateur.

Beaucoup de langues manifestent des séquences de deux éléments dans le système du complémentateur. C'est le cas notamment du norvégien (24), de l'anglais de Belfast (25) et de l'italien de Bellinzone (26) :

- (24) Vi vet hvem som _ snakker med Marit.
 Nous savons qui que _ parle avec Marie.
 (Lobeck, 1995 : cité dans Baltin 2008)
- (25) They didn't know which model that they discussed_.
 Ils ne savaient quel modèle que ils discutaient_.
 (Henry, cité dans Baltin 2008)
- (26) A sò mia quale libru che l ha legiü_.
 Tu sais pas quel livre que il a lu_.
 (Cattaneo, cité dans Baltin (2008))

Les exemples cités ci-dessus sont tous des cas de subordinées interrogatives. Le phénomène est plus rare dans les relatives⁵. Le suédois montre typiquement que cette double occurrence est possible dans divers contextes de mouvement *wh*, mais pas dans les subordinées relatives à antécédent exprimé:

- (27) Jag undrar vilket lag som är bäst.
 Je (me)demande quelle équipe qui est (la)meilleure.
- (28) Vilken idiot som var här!
 Quel idiot qui était là !
- (29) *De hundar vilka som var här är farliga.
 Les chiens qui qui étaient là sont dangereux.
 (Andersson 1975, cité dans Bianchi 1999,165)

Ceci pourrait soutenir l'hypothèse que les clauses illustrées en (18) aient une structure radicalement différente de leurs homologues interrogatives (27-30) ou exclamatives (28)⁶ :

- (30) Je me demande à qui que tu causes.

⁵ Il est intéressant de noter que les cas de relatives à CP doublement remplis qui sont discutés dans la littérature, les relatives espagnoles en *el que* et bavaroises en *der wo*, manifestent l'une et l'autre un pronom relatif non marqué *wh*. Commuter *el* avec *quien* et *der* avec *welcher* donne un résultat agrammatical

⁶ Il faut noter que ce n'est pas l'analyse de Kayne (2014) qui traite (30) sur le modèle de (18).

Dans les interrogatives enchâssées on pourrait faire l'hypothèse d'un trait de force devant être « relativisé » en sus du déplacement *wh* du DP (ou PP), comme Arsenijevic (2009) le propose. En revanche, dans les relatives cette approche n'est pas applicable. Le verbe demander en (28) peut être décomposé en un prédicat complexe, *poser (la) question*, et la tête nominale *question* saturer la variable de force de l'interrogative indirecte. Par contre, aucun élément nominal associable à un trait de force ne peut être postulé à la tête d'une relative.

Comment alors rendre compte de (18), répété ci-dessous, sans recourir à un paramétrage du filtre du CP doublement rempli ?

(18) La fille à qui que tu as parlé.

5. L'hypothèse de la clivée réduite

De nombreux exemples tels que (31-32), appartenant au registre familier, montrent deux occurrences d'éléments *wh* pour une seule variable.

(31) Tout ça pour dire que j'adore les gens avec qui que je travaille.
<https://lajennial.wordpress.com/>

(32) Elles vous donneront une idée précise de l'endroit où que vous allez réserver.
<https://fr.venere.com> › Équateur : tous nos hôtels › Hôtels à Atacames /

Dans l'hypothèse où *que* est un pronom relatif, il faut rendre compte de cette abondance de relatifs. Pour Kayne (2014), le CP apparemment doublement rempli témoigne en fait de la présence d'une construction clivée avec élision partielle (*reduced relativized cleft*).

(33) C'est à la fille que tu as parlé (pas à la mère)
 → relativisation de [*à la fille*] puis effacement de *c'est* :
 La fille à qui, ~~c'est~~ < à Drel fille >_i que tu as parlé. (Kayne 2014, 224)

La relativisation est généralement associée à une topicalisation plutôt qu'à une focalisation : à propos d'un topic, *l'antécédent*, on apporte une nouvelle information, la relative (explicative ou restrictive). On trouve cependant des occurrences de relativisation dans une clivée :

(34) Tu sais, l'endroit où **c'est** _ **que** ça sent l'effort et la musculature, et tout et tout.
<http://www.leschroniquesdesonia.com/archive/2013/06/25/>

Ceci peut s'expliquer par le fait que la clause enchâssée des structures clivées n'est pas nécessairement de l'information ancienne, comme observé dans Doetjes, Rebuschi et Rialland (2004) :

(35) C'est avec plaisir que je vous invite à participer à ce séminaire.
 (Exemple (10) de D, R et R 2004)

L'élément clivé est seulement mis en exergue, ce qui est compatible avec la construction d'une relative.

Il faut cependant noter que seule la séquence *où c'est que* est régulièrement productive à l'initiale d'une relative. La recherche sur Internet de *avec qui c'est que, pour qui c'est que*, ouvrant des relatives, ne retourne presque que des exemples non authentiques présentés par des linguistes.⁷

Ceci fragilise l'hypothèse de dérivation proposée par Kayne (2014) et illustrée en (33). Par ailleurs, dans cette hypothèse il est nécessaire de discuter de la plausibilité de l'élision de *c'est*.

5.1. La plausibilité de l'élision de *c'est* dans les clivées

Il est clair que cette éventuelle élision est dépendante d'un mouvement *wh*. En effet, l'élision est agrammaticale en (36)

(36) *~~C'est~~ à cette fille que tu as parlé.

On connaît d'autres cas où l'on observe l'élision de la copule quand un élément est déplacé à la périphérie gauche. Les exemples (37) et (38) montrent des omissions obligatoires du verbe *être* dans des contextes de mouvement *wh* :

(37) Paris est une belle ville → C'est [une belle ville]_i que Paris ~~est~~ _{t_i} !

(38) La métépsychose est X. → Qu'est-ce que [la métépsychose]_i ~~est~~ _{t_i} ?

Dans les clivées, on pourrait supposer que l'élision de la copule dépende de celle du pronom clitique. On connaît d'autres cas où l'on pourrait supposer l'élision de la séquence *c'est* :

(39) ~~C'est~~ Probable qu'il s'ait trompé.

(40) ~~C'est~~ Encore heureux qu'il ait fait beau.

Cependant il ne s'agit pas de clivage mais d'extraposition : le *ce* supposé en (39)-(40) pourrait être remplacé par *il* et l'élément focalisé n'a pas de fonction dans la clause *enchâssée*.

Plus probants, les exemples (41)-(42) montrent bien l'antéposition, à la gauche de *que*, d'un constituant focalisé :

(41) Blanc de peur qu'il était j'te dis !

(42) Trois cents euros que ça m'a coûté, ce truc !

Cependant, la sémantique particulière de ces deux exemples authentiques (il n'est pas anodin d'observer dans les deux cas un

⁷ Il faut noter également que la relative à *qui que*, discutée ici comme prototype des relatives à CP doublement rempli, est en fait excessivement peu représentée par rapport à *avec qui que* et *où que*. Le statut particulier des prépositions *à* et *de*, souvent considérées comme de purs marqueurs casuels pourrait être en cause.

point d'exclamation) conduit à les catégoriser dans une classe particulière, qualifiée par Bianchi, Bocci et Cruschina (2013), de focalisation mirative. On observera que faire précéder ces exemples de *c'est* est possible mais modifie leur interprétation. Les phrases (43)-(44) sont appropriées dans un contexte de focalisation corrective, mais elles perdent la valeur d'assertion inattendue, contraire aux attentes partagées des interlocuteurs, qui est définitoire de la focalisation mirative.

(43) C'est blanc de peur qu'il était, je te dis.

(44) C'est trois cents euros que ça m'a coûté ce truc.

Nous n'avons donc pas de données qui permettent d'étayer l'hypothèse d'une élision de *c'est* en (18), tel que proposé en (33).

Si néanmoins cette hypothèse devait être maintenue, il serait capital de démontrer le statut pronominal de *que* dans les clivées.

5.2. Le statut de *que* dans les clivées.

Pour Kayne (2014), le statut pronominal de *que* dans ces constructions est mis en évidence par l'occurrence de *who* dans certaines clivées anglaises (45) et celle de *à qui, avec qui* en français (46), les uns et les autres clairement pronominaux.

(45) It was Mary who gave us the idea.

C'est Mary qui nous a donné l'idée.

(Kayne 2014, 224)

(46) C'est elle à qui tu as parlé.

(Kayne 2014, 224)

L'élément *wh que* serait donc un pronom au sens exact de proforme nominale : il lierait une variable nominale et non pas un trait de force de la clause enchâssée, comme cela est proposé pour les complétives.

Dans cette hypothèse, (31) a la structure décrite en (47) :

(47) les gens avec qui ~~c'est~~ <avec ces gens> que je travaille <avec ces gens>.

Mais la morphologie du deuxième relatif soulève un problème : la forme *que* n'est pas compatible avec une trace prépositionnelle dans les clauses clairement relatives (quel que soit le registre) :

(48) *Je discute avec les gens que je travaille < avec les gens>.

Par ailleurs, il est assez trivial d'observer que des catégories non nominales peuvent être clivées :

(49) C'est saignant que je le voulais, mon steak.

(50) C'est très prudemment qu'ils se sont engagés sur la passerelle.

(51) C'est prendre quelques jours de vacances qui lui ferait du bien.

Il est difficile dans ces cas de voir *que* comme une pro-forme nominale.

Enfin, en (47), l'extraction longue d'un constituant qui a déjà satisfait un trait relatif dans la clause la plus enchâssée constituerait une violation d'une contrainte mise en évidence par Rizzi (2006), formulée ci-dessous en (52) et illustrée pour le trait interrogatif avec l'exemple (53), (38-b dans l'original) :

(52) Un élément monté à une position dédiée à une propriété interprétative de portée-discours, position critériale, ne peut plus faire l'objet de mouvements ultérieurs. (Criterial Freezing)

(53) *[Quanti libri di quale autore] C_Q ti domandi [t C_Q[siano stati censurati t]] ?
 Combien de livres de quel auteur (tu) te demandes ont été censurés t ?

Une contrainte identique s'applique au trait relatif dans l'exemple français ci-dessous.

(54) a. Il a revendu tous les cadeaux que je lui avais offerts.
 b. *[Combien de cadeaux] est-ce qu_{+Q} 'il a revendu t que_{+Rel} [tu lui avais offerts t]] ?

Dans le cas discuté ici, cependant, l'élément déplacé devrait satisfaire deux traits de même nature, deux traits relatifs, successivement dans deux clauses distinctes. Ce cas est-il particulier, pourrait-il déroger à la contrainte (52) ?

Le français admet l'emboîtement de relatives, illustré en (55), (*stacked relatives*) :

(55) Il y a beaucoup de cadeaux_i que je lui ai offerts t_i qu'il a revendus t_i.

Comme cela a été observé, notamment par Grosu et Landman (1998), cette construction est possible quand la tête nominale dénote un ensemble susceptible d'être partiellement recoupé par plus d'un autre ensemble. Dans l'exemple (55), il est question de l'intersection entre les ensembles : {cadeaux}, {objets offerts par X} et {objets revendus par Z}. La signification de cette phrase est identique à celle de la coordination en (56) :

(56) Il y a beaucoup de cadeaux que je lui ai offerts et qu'il a revendus.

Dans l'exemple (47) en revanche, il est impossible d'identifier trois sets distincts. Par conséquent la tête nominale *gens* ne peut pas lier deux variables distinctes et la seule option possible serait une extraction longue. Or, comme on l'a précédemment évoqué, ceci constituerait une violation de la contrainte du *Criterial Freezing*.

Kayne (2014, note 71) remarque encore : *l'analyse en termes de clivée réduite d'exemples tels que i rend compte de l'ordre relatif des deux éléments wh, cf. ii :*

- i- la fille à qui que tu as parlé
- ii- *la fille que à qui tu as parlé.⁸

Il faut, je pense, comprendre l'observation ainsi : la séquence sans élision est (éventuellement) possible en (57) mais exclue en (58):

- (57) La fille à qui c'est _ que tu as parlé _.
- (58) *La fille que c'est _ à qui tu as parlé _.

L'agrammaticalité de *ii* provient donc de celle de (58), dont *ii* est issue par mouvement. Ceci confirme l'hypothèse d'une construction clivée dans les relatives à double *wh*.

Il est intéressant cependant d'observer que ces données apportent un argument à la proposition adverse. Les deux clivées (59) et (60) sont également grammaticales :

- (59) C'est à cette fille que tu parles.
- (60) C'est cette fille à qui tu parles.

Par conséquent, ce qui est remarquable n'est pas tant l'impossible ordre de mot en *ii*, mais le contraste entre (57) et (58).

La séquence *cette fille à qui je parle* en (60) est identique à celle d'une *vraie* relative comme (61) :

- (61) Tu connais cette fille à qui je parle.

L'impossibilité de déplacer le constituant clivé en (58) est le résultat de la contrainte du *Criterial Freezing* discutée précédemment. L'immobilisation du constituant dans la position de spécifieur d'une projection RelP dans la périphérie gauche, s'applique en (58) comme il s'applique en (54) b.

En revanche, puisque (57) montre qu'il est (marginale) possible d'extraire le constituant prétendument clivé, il faut en conclure que ce constituant n'est pas dans une projection critériale RelP. De ce fait, l'élément *que* en (57), et par conséquent en (18), répétée ci-dessous, ne peut pas être un pronom relatif.⁹

- (18) La fille à qui **que** tu as parlé.

⁸ Je traduis librement.

⁹ Rappelons que cet élément ne peut pas d'avantage représenter la relativisation d'un trait de force : contrairement aux prédicats enchâssant des complétives, la copule ne peut pas réaliser synchrétiquement une tête verbale et un nominal portant un trait de force.

Franco (2012) argumente également en faveur d'une dissociation entre complémenteurs et pronoms sur la base de diverses données linguistiques non romanes. Le présent article montre que même le français, support pourtant des analyses de Kayne (2014) et Sportiche (2008 et s.), défie le traitement exclusivement pronominal des subordonnants.

6. Conclusion

L'analyse des relatives à double élément *wh* du français sous-standard a montré que, dans ce contexte, l'élément *que* ne peut pas être un pronom en specCP. Elle conforte l'hypothèse d'un paramétrage particulier du *Doubly filled Comp.filter* où *que* est la réalisation lexicale de la tête C°.

La généralisation du traitement de la subordination est une question indépendante de celle de l'existence d'une catégorie lexicale complémenteur. Cette généralisation peut être défendue tout en admettant l'homophonie entre un *que* pronom et un *que* complémenteur.

Bibliographie

- Arsenijevic B. (2009). Clausal complementation as relativization. *Lingua* 119, 39-50.
- Baltin A. (2008). *On some doubly-filled comps that are not **. http://linguistics.as.nyu.edu/docs/IO/2637/baltin_doublyfilledcomps.pdf.
- Bianchi V. (1990). *Consequences of antisymmetry: Headed relative clauses*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Bianchi V., G. Bocci & Cruschina S. (à paraître). Focus fronting, unexpectedness and the evaluative dimension. *Semantics and Pragmatics*.
- Chomsky N. (2001). Derivation by phase. In M. Kenstowicz (Ed.), *Ken Hale: A life in language*, (pp. 1-52). Cambridge MA: MIT Press.
- Dagnac A. (2012). How do you double your C? Evidence from an oil dialect. *Empirical issues in syntax and semantics* 9, 77-94.
- Doetjes J., G. Rebuschi & A. Rialland (2004). Cleft sentences. In Corbin, F. & H. de Swart (Eds), *Handbook of French semantics* (pp. 529-551). Stanford: CSLI Publications.
- Franco L. (2012) *Complementizers are not (demonstrative) pronouns and viceversa*.
- Grosu A. & F.Landman (1998). Strange relatives of the third kind. *Natural Language Semantics* 6, 125-170.
- Hinzen W. (2007). *An essay on names and truth*. Oxford: Oxford University Press.
- Kayne R. (1976). French Relative "que". In Lujàn M. & F. Hensey (Eds.), *Current Studies in Romance Linguistics* (pp. 255-299). Washington D.C.: Georgetown University Press.

- Kayne R. (2014). Why isn't this a complementizer? In P. Svenonius (Ed.), *Functional Structure from top to toe*. (pp. 188-230.). New York: Oxford University Press.
- Kayne R. (2015). The silence of heads. *Lingbuzz/002362*.
- Kayne R. (1994). *The Antisymmetry of Syntax*. Cambridge Massachusetts: MIT Press.
- Koopman H. & D. Sportiche (2014). The que/qui alternation: New analytical directions. In P. Svenonius (Ed.), *Functional structure from top to toe*. (pp. 46-95). New York: Oxford University Press.
- Manzini R. (2010). The structure and interpretation of (Romance) complementizers. In P. Panagiotidis (Ed.), *The complementizer phase: Subjects and operators*. (pp. 167-198). New York: Oxford University Press.
- Manzini R. (2014). The Romance k-complementizers. In P. Svenonius (Ed.), *Functional Structure from top to toe* (pp. 148-187). New York: Oxford University Press.
- Panagiotidis P. (2010). Complementizers and their phase. In P. Panagiotidis (Ed.), *The complementizer phase: Subjects and operators*. (pp. 1-13). New York: Oxford University Press.
- Rizzi L. (1990). *Relativized Minimality*. Cambridge MA: MIT Press.
- Rizzi L. (1997). The fine structure of the left periphery. In Haegeman L. *Elements of Grammar* (pp. 281-337). Dordrecht: Kluwer Academic Publishing.
- Rizzi L. (2006). On the form of chains: Criterial positions and ECP effects. In Cheng L. (Ed.), *On wh-movement* (pp. 97-133). Cambridge MA: MIT Press.
- Rosenbaum P. (1967). *The grammar of English predicate complement constructions*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Sportiche D. (2008). *Inward bound: Splitting the wh-paradigm and French relative qui*. *lingbuzz/000623*.
- Tellier C. (1990). *Licensing theory and French parasitic gaps*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.